

# Compte Rendu Réunion 26 novembre

## Projet de programmation culturelle basée sur un micro-mécénat individuel

Présents : Odile et Gérard Renault, Ginette Billard, Patrick Pichon, Jean-Marc Rolland, Seb Lecoq, Benoit D, Marie-Claire Degrave, Anne-Marie Legoff, Bernard Gratuze, Odile Courcimault, Elsa ?, Linda et Roland Milhau, Fanny Laverjat, Cécile Hurbault, Grégo Renault.

Absents excusés : Françoise Tixier, Guilaine Agnez, Joël Piedallu, Doune Chastel, Max Leblanc, Régine Paquet...

### 1/ Présentation et précisions

Dans un premier temps, Grégo a présenté le projet en reprenant point par point ce qui était présenté par écrit dans le document diffusé très largement.

Des précisions ont été apportées sur le système du mécénat culturel :

- la déduction des 2/3 du don n'est possible que pour les gens qui sont imposables mais est reportable sur 5 ans (ex: si vous n'êtes pas imposable cette année, vous pourrez déduire les 2/3 l'année suivante)
- le donneur ne doit pas recevoir plus de l'équivalent de 25% de ce qu'il a donné au départ (ex : en retour d'un don de 100€, le donneur ne pourra avoir que des avantages qui coûtent au plus 25€)

Grégo et Cécile ont ensuite tenu à dire et redire qu'ils souhaitent ce projet soit collégial, que l'on s'organise en différentes commissions (technique, accueil, communication, etc) et que surtout, la cohésion du groupe soit horizontale et non pyramidale comme on a l'habitude de fonctionner en général. C'est-à-dire que ce n'est pas parce que l'idée a été lancée par eux deux qu'ils doivent avoir un avis prédominant sur les autres. Ils ne sont et ne seront qu'impulseurs.

La donation engage donc à un certain nombre d'actions : réfléchir à construire une identité de programmation, proposer des spectacles, demander des devis aux compagnies, discuter, débattre, se décider, réfléchir à la communication, à l'organisation... Des commissions seront mises en place et chacun choisira où il veut donner de son temps et à quel poste il préfère travailler. Quoiqu'il en soit, les grandes directions seront données tous ensemble et aucune voix ne prévaudra sur une autre. En somme, il est important de se redire qu'**une donation représente un engagement** pas seulement financier.

### 2/ Débats

Ensuite, des points ont été discutés et débattus. Dans les points qui restent en suspens, nous avons parlé notamment :

- des gens qui pourraient avoir envie de souscrire mais qui n'auraient pas les moyens financiers de le faire. On a évoqué la possibilité de s'arranger les uns avec les autres pour la déduction d'impôts. Ou encore l'éventualité d'étudier au cas par cas selon les besoins.
- de deux possibilités pour encadrer ce projet.

Faut-il **créer une association** qui gérerait ce projet ou bien peut-on développer ce **projet au sein de Jeux de Vilains** ? Pour la majorité des gens présents, il semble préférable que ce soit Jeux de Vilains pour plusieurs raisons (plus facile de s'appuyer sur une structure existante pour tout ce qui est démarche administrative, moins de risque financier car JdV pourra faire tampon si besoin, et une identité, une « marque » existe déjà au niveau du public).

Grégo et Cécile précisent cependant qu'il peut y avoir des désavantages à utiliser JdV : il faudra alors que le projet entre aussi dans le projet artistique de la compagnie et donc que nous programmions des spectacles du même esprit que la compagnie (impossible de faire venir Bigard ou le Lido par exemple). Si c'est JdV qui porte le projet, cela signifie aussi que cela apporte à l'association une nouvelle activité et donc de la « notoriété ». En contrepartie, JdV propose de mettre à disposition Fanny (sa chargée de communication) pour les besoins du projet.

Sinon, il est également possible qu'une autre structure soit créée, auquel cas la liberté sur ce projet sera totale. On part de zéro et on construit tout. Il y a donc **des avantages et des inconvénients dans les deux cas**. Il faut encore y réfléchir et se décider assez vite dans les mois à venir.

- de l'**emplacement géographique** de cette programmation. Faut-il l'ouvrir sur d'autres communes ? Utiliser une autre salle que la Lisotte (quand par exemple, elle ne sera pas disponible) ? Nous avons parlé d'une éventuelle présence sur le canton, en se rappelant tous bien évidemment le travail qui a été effectué par l'ACDC pendant plus de 20 ans. Nous avons parlé aussi des communes avoisinantes vers la Sologne (Ligny, Jouy...). Cécile a précisé que si nous choissions d'être présent dans plusieurs communes, cela relèverait d'un vrai choix, d'une vraie identité, et qu'il faut avoir conscience du boulot que cela pourrait représenter.
- de faire attention, de **se tenir informés des autres spectacles** proposés dans le coin et d'en tenir compte pour ne pas se faire catapulter différents événements (soit deux spectacles du même genre le même soir, ou bien le même spectacle programmé à 1 mois d'intervalle... ça serait dommage).
- d'aller voir des spectacles ensemble pour repérer un éventuel spectacle que l'on pourrait programmer
- de faire attention aux éventuels professionnels qui pourraient avoir tendance à imposer leur spectacle, et à utiliser la structure que l'on mettra en place à des fins personnelles

### **3/ Décisions arrêtées**

Sur d'autres points, après discussion, nous avons réussi à nous décider sur ceci :

- la base de don de 300€/personne proposée paraissant trop élevée pour un bon nombre de gens, nous sommes arrivés à nous mettre d'accord sur 200€ minimum pour chaque donation.
- possibilité de payer en plusieurs fois, réparties sur plusieurs mois avec seulement la condition d'avoir tout encaissé pour la fin d'année 2011 (la saison commençant en septembre 2011, les paiements pourraient s'étaler du printemps à la fin d'année)
- une donation est individuelle et vaut donc pour une seule personne seulement
- le donateur s'engage pour un an seulement, sur le même fonctionnement qu'une adhésion d'association
- nous allons mettre en place une liste de discussion par courrier électronique pour discuter et

échanger le plus facilement possible (cette liste permettra d'écrire à tout le groupe sans avoir le risque de passer dans les courriers indésirables)

- une donation comptera comme une adhésion à l'association pour permettre aux participants d'être assurés

Nous lançons donc une liste de discussion par e-mail, où chacun peut rebondir sur les sujets abordés lors de la réunion (et donc dans ce compte-rendu) et attendons de voir si le projet prend de l'ampleur. Ceux qui veulent appartenir à cette liste de discussion doivent envoyer un mail pour le dire à Grégo ([grego.renault@wanadoo.fr](mailto:grego.renault@wanadoo.fr)).

Rappelons qu'**en dessous de 7 000€ de donation, le projet ne sera pas viable**. Cécile et Grégo s'occupent de collecter les propositions de souscriptions (vous pouvez envoyer un mail avec le montant sur lequel vous vous engagez) et nous ferons le point d'ici février pour savoir si le projet est envisageable.

Si c'est le cas, nous nous rassemblerons courant mars pour construire une première programmation pour la saison 2011-2012 !